

Bulletin Municipal



Octobre 2013

Igon



L'école

Si la rénovation de l'école est engagée et les travaux sur le point de commencer, nous devons traiter de la réforme des rythmes scolaires. Le projet éducatif territorial (PET) est de la compétence de la commune. Le PET correspond à un transfert de compétence mais sans transfert de charge. On peut traduire cela par le désengagement de l'Etat qui impose donc aux communes de prendre à leur charge le redéploiement du temps scolaire.

La commune doit, dès la rentrée prochaine participer à l'éducation des enfants en assurant 4 fois trois quarts d'heure d'activité les après-midi de classe. Un groupe de travail a été créé avec les enseignants et bientôt les représentants de parents d'élèves. J'ai prévenu l'Inspection Académique que nous n'aurons pas défini le PET avant le 9 novembre, date que celle-ci souhaite nous imposer. Entre temps, le Premier Ministre, sous la pression des maires ruraux, a admis que décembre serait plus judicieux.

Nous travaillons sur ce projet avec des difficultés relevées. Les enseignants doivent pouvoir continuer à occuper leur salle de classe pour leurs actions de soutien scolaire. Quel personnel embaucher, avec quelles capacités ? Où créer ces activités ? Nous ne sommes pas en ville avec du personnel ou des locaux à pléthore. Le temps de la réflexion est là et nous serons bien opérationnels en 2014 avec un budget adapté que nous voterons en mars-avril 2014. L'épanouissement de nos enfants est notre souci. Mais ce redécoupage du temps scolaire n'évitera pas que certains enfants restent à l'école de 7h30 à 18h30.

Les associations

Une grande reconnaissance pour les associations et les bénévoles qui les entourent et sans lesquels les vies sociale et locale ne seraient pas. Ces associations méritent que d'autres les rejoignent pour être plus fortes et répondre au mieux aux attentes des Igonaises et Igonais. L'association des aînés est en difficulté après le décès de Madame Asnier, sa présidente. Un tel patrimoine du village ne peut s'éteindre aussi facilement. Je vous exhorte à permettre sa pérennité. Effectivement, un sang nouveau peut et doit se retrouver dans cette association. Chacun peut suggérer une activité qui puisse être fédératrice. Je sais les Igonaises et Igonais fiers de leur histoire et je ne doute pas du résultat.

*Jean-Yves Prudhomme
Maire d'Igon*

► POINT TRAVAUX et ACQUISITIONS



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE

- Poursuite des études préalables obligatoires : **15 115 €**
- Démolition du préau de l'école : **11 190 €**

A son emplacement sera bientôt construite la nouvelle cantine scolaire. Le permis de construire est actuellement en cours d'instruction.

Suite au lancement de la consultation des entreprises au mois d'août, l'attribution et la signature des marchés de travaux auront lieu courant octobre.

Les travaux devraient débuter aux vacances de la Toussaint et s'étaler sur une période de 18 mois.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

- Démarrés en juin dernier, en même temps que la réfection du réseau d'eau potable réalisé par le SEPAN, les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, France-télécom) se poursuivent sur l'avenue du Pic du Midi, occasionnant des perturbations dans vos déplacements.

Nous vous remercions encore une fois pour votre compréhension et vous assurons que nos efforts dans la coordination et le regroupement de ces travaux visent justement à limiter les interventions sur le domaine public.

Le revêtement définitif en enrobé sera effectué après une période de tassement.



ENTRÉES DE VILLAGE

- Afin de rendre plus agréable les entrées principales d'Igon, deux murets de galets sur lesquels se détache le nom du village en grandes lettres découpées ont été montés par les agents municipaux : **815 €**



SÉCURITÉ VOIRIE COMMUNALE

- Remplacement d'un miroir de sécurité sur la rue des Pyrénées : **356 €**
- Remplacement et installation de 3 panneaux "sécurité enfants" : **308 €**
- Dans le cadre du plan communal de sauvegarde, acquisition de panneaux de signalisation temporaires "routes barrées", "routes inondées"... : **957 €**



ACQUISITIONS DE MOBILIER

- Remplacement d'une vitrine extérieure d'affichage administratif en mairie : **649 €**
- Commande de 12 chaises et de 2 nouvelles tables de restauration pour les maternelles : **895 €**

PROJET EN COURS...

TRAVAUX DE VOIRIE

Rue du Martinet : Réfection des revêtements de chaussée et complément au réseau de collecte des eaux pluviales pour le 1^{er} trimestre 2014. Afin de préserver l'intégrité de la chaussée neuve, toute intervention d'ouverture de tranchée sera interdite pendant une période de 3 ans après les travaux. Une intervention préalable du syndicat d'adduction d'eau potable débutera donc début novembre.

Rue des Pyrénées : Remploi partiel sur toute la rue et pose de gravier devant l'entrée du lotissement des Toupiettes.

Rue de l'Ouzom : Travaux de consolidation du mur de soutènement de la voirie. Instauration d'un sens unique, d'une limitation de vitesse et d'une limitation de tonnage.

AIRE DE JEUX - PLACE DE LA CHÊNAIE

Remplacement de la poutre supérieure du portique. Remise en état de fonctionnement de l'éclairage public de la place de la Chênaie suite à du vandalisme.

A déplorer, le vol de la table de pique-nique en pierre de plus de 765 kg devant la Maison Pour Tous !!!

ESPACES VERTS

Elagage et abattage de mise en sécurité sur 2 chênes et replantation d'un chêne place de la Chênaie.

Elagage d'entretien des platanes en tonnelle de la Place Saint Vincent.

RETOUR SUR... LES INONDATIONS DE JUIN 2013

Bien que la chaleur soit de mise en ce moment à Igon, l'épisode pluvieux et la crue exceptionnellement violente du Gave de Pau ayant frappé le Béarn les 18 et 19 juin derniers restent encore présents dans nos mémoires avec cette question : à quand la prochaine fois ?



Entrée d'IGON complètement inondée vue depuis le Pont de Coarraze

S'il est extraordinaire que le Gave de Pau ait connu deux crues majeures (la dernière en octobre 2012) en moins d'un an, il ne faut jamais oublier que ce qui s'est passé a de fortes chances de se reproduire. Ce n'était pas la première crue, et ce ne sera pas la dernière. C'est pourquoi la Municipalité travaille depuis plusieurs années sur la prévention et la culture du risque.

Etat des lieux post-crue

Nous tenons à souligner la réactivité et l'efficacité des pompiers, des services municipaux, des services de la voirie du conseil général et des entreprises locales de



La digue vue depuis le pont de Coarraze

travaux publics qui se sont affairés pour sécuriser la zone et monter une digue afin de détourner l'écoulement du Gave qui menaçait le Moulin de Caumont abritant une famille de quatre personnes. Suite à ces événements, la commune a saisi l'Etat d'une demande de reconnaissance de calamité agricole.

En effet, si aucune habitation n'a été touchée, nombre d'agriculteurs ont vu leurs cultures dévastées, envahies de boues et de galets, ou leurs terres littéralement emportées par le Gave de Pau qui a élargi son lit.

Après avoir réalisé un état des lieux sur tout le linéaire du Gave, le **Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau**, auquel adhère notre commune, a entrepris des travaux d'urgence sur les communes d'Igon, Coarraze, Nay et Lestelle-Bétharram. Ces travaux ont consisté en la remise en état des berges du gave. La protection définitive des biens et des personnes ne sera effective qu'après la réalisation des travaux de calibrage du lit du gave après qu'une étude hydrologique ait été conduite.

L'état du lit de l'Ouzom est aussi préoccupant. Monsieur le Maire a obtenu de l'état que l'étude soit étendue à l'Ouzom ainsi que la création d'une station d'alerte en amont de notre village.

Prévoir

La prévision est le domaine de la météorologie. Grâce aux bulletins et aux alertes de vigilance de Météo France, relayés par la Préfecture et par



Construction d'une digue sur la RD 937 pour protéger le moulin de Caumont en détournant l'écoulement du Gave



Après la décrue, l'eau laisse place à une route ravagée

Vigicrue, les services municipaux sont rapidement informés du risque et se tiennent prêts à mettre en œuvre les actions de sauvegarde nécessaires. En cas de risque important, ces bulletins sont également affichés à la porte de la mairie.

Prévenir

La prévention passe tout d'abord par la **connaissance du risque**. Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, des zones à « risques d'inondation » ont été identifiées et prises en compte. Ainsi dans plusieurs zones de la commune, notamment sur les berges de l'Ouzom, les constructions sont soumises à des prescriptions particulières (surélévation des constructions...).

La prévention passe aussi par la **préparation et l'organisation**. La commune a donc mis en place un plan communal de sauvegarde, sorte de plan Orsec local qui permet de savoir comment s'organiser en cas de survenance d'un événement majeur pour informer la population, la mettre en sécurité, l'héberger...

La prévention s'est aussi l'affaire de tous !

Il convient en effet de rappeler l'impact que peut avoir le défaut **d'entretien des cours d'eau et fossés**. Aussi, nous invitons tous les propriétaires riverains de ces cours d'eau à être particulièrement vigilants et à réaliser régulièrement le curage, l'élagage et l'enlèvement des embâcles afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et ainsi prévenir les risques d'inondation.

Si la **culture du risque** progresse, le manque de préparation individuelle est encore trop souvent source d'accident. Cela va de la voiture laissée sur le parking au bord de l'eau, aux meubles qui n'ont pas été montés pour anticiper la montée des eaux. C'est aussi la curiosité qui pousse à aller voir l'événement de plus près quitte à gêner la circulation et l'arrivée des secours...



L'eau envahit la route départementale passant sous le pont de Coarraze et les prairies alentours

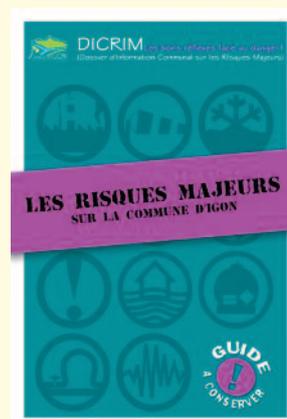
UN CITOYEN INFORMÉ EST MOINS VULNÉRABLE

Pour rappel, le **DICRIM** (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) vous a été distribué dans les boîtes aux lettres en octobre 2012.

Ce petit livret ludique et pédagogique passe en revue quatre risques majeurs : **inondation, séisme, transport de matières dangereuses et risque météorologique**.

Par petits chapitres consacrés à chaque risque, il vous informe sur les **consignes de prévention** et de sécurité individuelle et les **moyens d'alerte** mis en place par la commune.

Disponible en mairie et téléchargeable sur notre site internet :
www.igon-bearn.fr



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Après la création du réseau d'assainissement collectif de la commune, réalisé en trois tranches de 2010 à 2012, pour desservir à terme environ 350 abonnés, il est temps de faire le point sur les branchements des usagers et de rappeler la réglementation.

Chaque abonné a à sa disposition une boîte de branchement et a reçu par courrier officiel du S.A.P.A.N. (Syndicat d'Assainissement Pays de Nay) une autorisation de branchement. Ceci induit l'abonnement au service public d'assainissement et le paiement de la redevance assise sur le volume d'eau prélevé par l'utilisateur sur le réseau public de distribution d'eau potable.

Ce branchement effectué, l'utilisateur doit en informer le S.A.P.A.N. qui viendra en contrôler la conformité.

Rappel de la réglementation :

1 – Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 (extraits)

Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sont à la charge du propriétaire.

Le Code de la Santé Publique (art. L.1331-1 ; art. L.1331-4 ; art. L. 1331-6) prévoit que:

- Le branchement des immeubles au réseau d'assainissement doit se faire dans un délai de **2 ans à compter de sa mise en service** ;
- Si le branchement n'est pas effectué dans les délais, après mise en demeure, le S.A.P.A.N. peut effectuer les travaux indispensables et les facturer à l'abonné.

2 – Règlement d'assainissement collectif du S.A.P.A.N.

Ce règlement validé par le Comité Syndical du S.A.P.A.N., précise en outre, dans l'article II-2 -Obligation de raccordement :

« Au terme du délai de 2 ans et après la mise en demeure, le propriétaire pourra voir sa redevance majorée dans une proportion fixée par le Comité Syndical du SAPAN dans la limite de 100%.

Toutefois, afin de tenir compte des situations existantes ou des difficultés techniques potentielles, des délais pourront être accordés après délibération approuvée par le Préfet. ».

Point sur les branchements dans notre commune :

Le SAPAN recense aujourd'hui 391 branchements mis en place sur la commune. Les propriétaires ont reçu du Syndicat l'autorisation de se raccorder.

A ce jour, 144 foyers représentant 37 % du total ont effectué la démarche. Le contrôle des branchements par les techniciens du SAPAN est en cours. Une centaine de contrôles a été réalisée. La conformité a été accordée dans la majorité des cas.

Nous vous invitons donc à faire le nécessaire dans les délais ou de vous rapprocher du syndicat pour tous renseignements, conseils techniques ou demandes de délais supplémentaires.



SAPAN
 Parc d'Activités économiques Monplaisir
 64800 BENEJACQ
 Tel : 05 59 61 11 82
 accueil.sapan@paysdenay.fr

...Focus



Elections : Déménagement du bureau de vote !

Pour des raisons pratiques, votre bureau de vote change de lieu. Il sera situé à la **Maison Pour Tous**. Pour participer aux scrutins électoraux qui auront lieu en 2014, pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2013 en mairie ou en vous connectant sur le site internet :

<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

Calendrier électoral 2014 :

Municipales : 23 et 30 mars
Européennes : 25 mai



Coupes de bois

Une vente de bois de chauffage par tirage au sort sera organisée courant décembre. Les habitants intéressés sont invités à s'inscrire auprès du secrétariat de mairie. Nous rappelons que le bois retiré de ces affouages est réservé à la consommation du foyer et interdit à la revente pour en tirer profit.



Respect des pelouses et des espaces verts

Il est bon de rappeler que la qualité de l'espace ne peut être possible que par le travail des agents communaux. Le respect de leur travail est nécessaire. Nous vous rappelons donc que le stationnement sur les pelouses est interdit. Nous attirons aussi votre attention sur les dégâts occasionnés au terrain de foot par le passage des chevaux, motos et quads. Merci de respecter les pelouses et autres végétaux qui embellissent notre cadre de vie.



Elagage en bordure des voies publiques

Comme bon nombre d'Igonais, vous avez peut-être été destinataire d'un courrier relatif à l'élagage de vos végétaux. En effet, les résidents possédant un jardin en bordure de voie publique ont l'obligation d'élaguer les arbres et haies de leur propriété côté voirie, ceci afin de ne pas gêner la circulation ou la visibilité des piétons et automobiles. Pensez au bien-être et à la sécurité de tous !



Recensement citoyen des jeunes de 16 ans

Dès vos 16 ans, vous avez 3 mois pour vous faire recenser. Cette procédure est obligatoire et l'attestation que vous recevez vous est indispensable pour passer le bac ou le permis mais aussi pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté.

Rendez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou directement sur le site internet

<https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html>



Interdiction de brûlage des déchets

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets même ceux du jardin issus des tontes ou de l'élagage (art.84 du règlement Sanitaire Départemental).

Des solutions de substitutions existent pour se débarrasser de ses déchets verts :

- le compostage,
- le paillage des végétaux avec les branchages après broyage,
- l'apport en déchèterie
- l'enlèvement par les services d'un professionnel...

Retour sur...

Le Concours des

Maisons fleuries



Pour la seconde année consécutive, la commune d'Igon organisait en juillet dernier un concours des jardins et maisons fleuries afin d'inciter les habitants à participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

Sept foyers s'étaient inscrits. Nous les remercions vivement. La découverte de ces jardins a également été l'occasion d'une promenade dans les rues d'Igon, où l'on a pu admirer de nombreuses autres maisons joliment fleuries. Nous ne pouvons que les encourager à participer l'année prochaine.

Le jury toujours composé de Madame MONTAGNE, Directrice de l'Office du Tourisme du Pays de Nay, Monsieur Christophe LAURIN d'Horizons Verts à Coarraze et Madame GARCIA conseillère municipale de Coarraze, a eu une nouvelle fois le plaisir de visiter ces magnifiques jardins et la lourde tâche de les départager. Nous les remercions vivement pour leur disponibilité et leur bonne humeur.

Félicitations à Monsieur Emmanuel CUSTOD lauréat de cette seconde édition. *(photos ci-contre)*

La remise des prix se déroulera à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire en janvier prochain. Des chèques cadeaux valables en jardinerie d'un montant de 50 € pour chaque participant et de 150 € pour le lauréat viendront récompenser leurs efforts.

Jardin de M. CUSTOD qui obtient le 1^{er} prix pour son jardin original, recherché et romantique.

Bravo à tous les participants et encore merci pour votre implication et votre participation à l'embellissement de votre village. Le fleurissement est un véritable facteur de bien-être et permet de créer un environnement et un cadre de vie toujours plus agréable.

Nous encourageons d'autres candidats à s'inscrire pour la prochaine édition. Alors à vos plantations et à l'année prochaine!



Autres très beaux jardins...



RETOUR SUR... L'OPÉRATION ANTI-FRELONS 2013

Comme illustré par la carte ci-contre le village a été découpé en quatre secteurs, avec deux responsables par secteur.

Quatre vingt neuf pièges ont ainsi été installés :

- 30 dans le secteur 1 : 396 captures
- 15 dans le secteur 2 : 321 captures
- 22 dans le secteur 3 : 336 captures
- 22 dans le secteur 4 : 559 captures

L'alimentation régulière de ceux-ci par les équipes concernées (4 passages en moyenne), du mois d'avril au début juillet a permis de capturer **1612 frelons asiatiques**. (624 captures en 2012, mais le piégeage avait commencé plus tard).

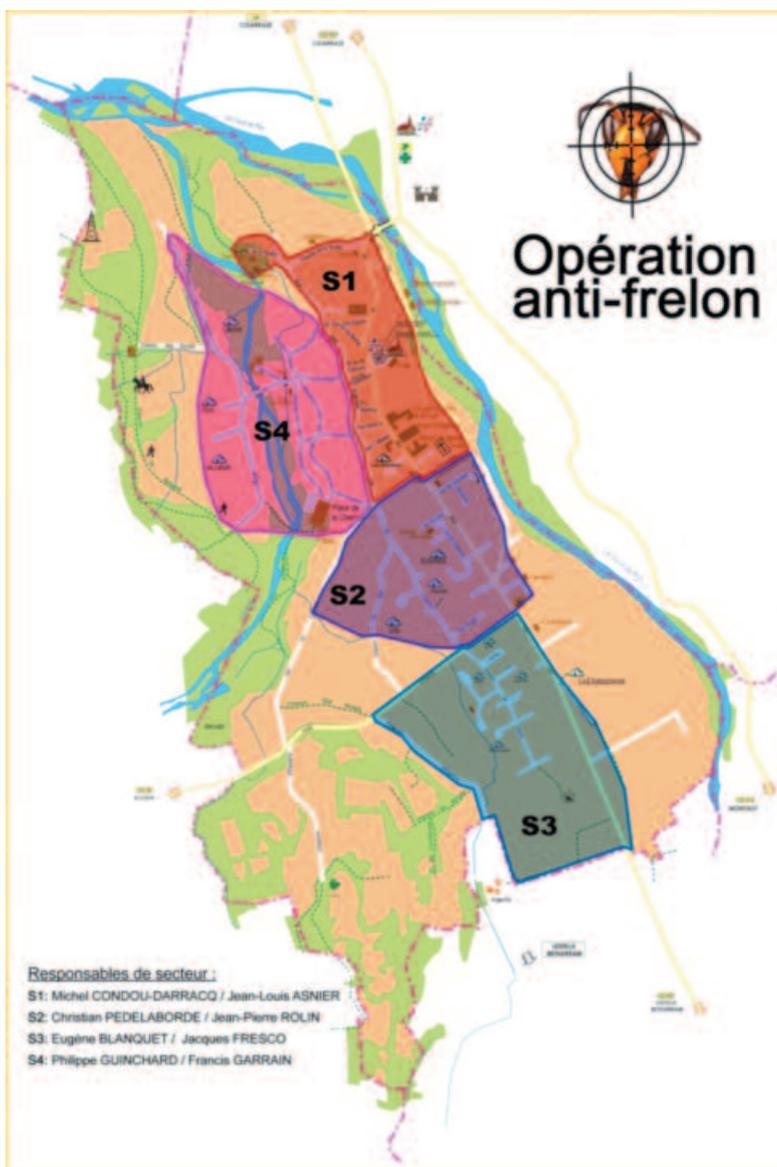
Sur la période concernée, il ne nous a pas été signalé la présence de nids.

Comme le montre le graphique ci-dessous, le maximum de prises a été réalisé début mai avec une recrudescence début juin.

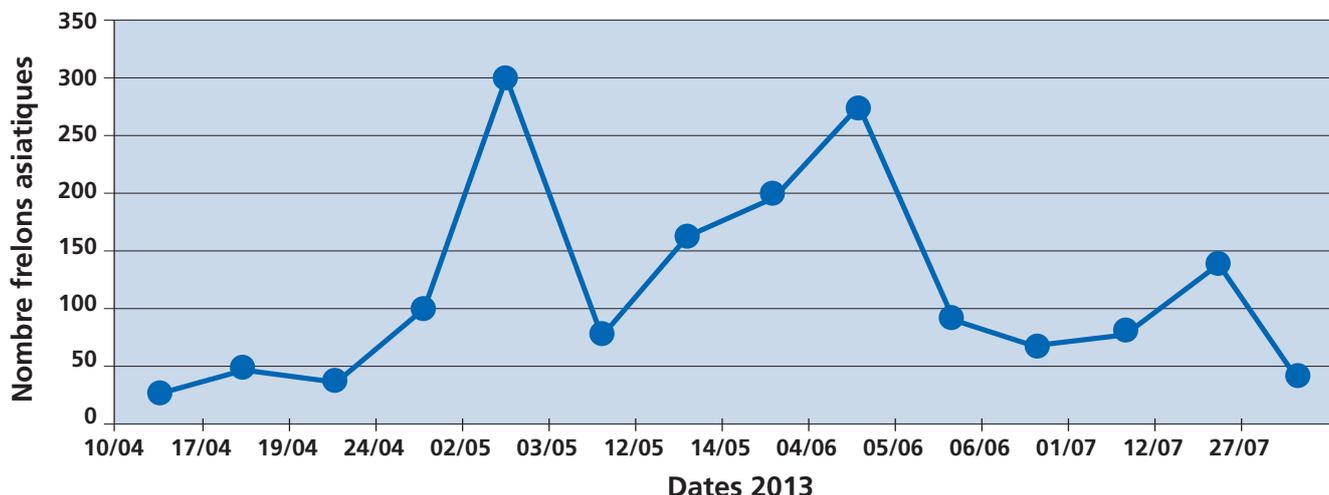
Nous avons constaté par ailleurs de nombreuses prises de frelons du pays à partir de début juin. Durant cette période leur nombre est égal voire supérieur aux prises de frelons asiatiques.

En accord avec l'association de Coarraze, le piégeage ne reprendra pas cet automne. La période la plus propice à la capture des reines se situant au printemps.

Veillez donc prendre soin de conserver vos pièges pour la campagne 2014, pour ceux qui désireront renouveler leur adhésion en 2014.



Campagnes 2013 - Captures Igon



Retour sur... Les journées du patrimoine



Pour la deuxième année consécutive la Commune d'Igon participait aux Journées européennes du Patrimoine.

Cette manifestation a, une nouvelle fois, rencontré un certain succès avec plus de **70 visiteurs** ce dimanche 15 septembre.

Si ces Journées européennes du patrimoine avaient cette année pour thème « *100 ans de protection* », la commune a souhaité mettre en lumière une richesse patrimoniale quelque peu oubliée et parfois même ignorée du public : les **ornements textiles liturgiques**.

A l'occasion de cette exposition intitulée « **De fil en église** », chasubles, étoles et pluviales des 19^e et 20^e siècles dormant jusqu'alors dans les tiroirs de la sacristie ont paré l'église Saint-Vincent-Diacre.

Les visiteurs ont ainsi pu admirer ce trésor d'ornements liturgiques fait de dentelles, de soieries et de velours brodés d'or et d'argent. Ils s'en sont laissés conter l'histoire et ont pu percer les mystères de la symbolique des couleurs et des décors. Merci à Anne-Soazic Bailly et Philippe Guinchard pour leur implication.

Une autre découverte offerte au public fut celle des secrets de réfection traditionnelle des fauteuils anciens grâce à une **démonstration de tapisserie d'ameublement** proposée par Christine LABAT et ses élèves de l'atelier « Faire son Fauteuil » d'Igon. (www.paumetiersdart64.com)

Les journées du patrimoine sont toujours une belle occasion de profiter d'une sortie culturelle hors du commun et de voir notre commune sous un autre regard... Alors, **rendez-vous est pris pour septembre 2014 !**

Avis de recherche... « l'école d'autrefois »

Si vous possédez des documents ou d'anciennes photos de l'école publique d'Igon, nous souhaiterions les collecter afin de constituer un fonds documentaire qui pourrait alimenter une future exposition. Apportez-les nous en mairie, nous les numériserons avant de vous les restituer. Nous comptons sur vous pour préparer avec nous des témoignages exceptionnels.



Le Mot du Centre Communal d'Action Sociale

AIDE SOCIALE

Les membres du CCAS d'Igon restent à votre écoute pour toutes questions et aides aux démarches.

PORTAGE DE REPAS

Le C.C.A.S d'Igon met aussi à votre disposition un service de portage de repas en liaison chaude en semaine du lundi au vendredi.

La Communauté de Communes, quant à elle, a mis en place un service de portage de repas en liaison froide. Ces services sont ouverts aux personnes de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes invalides ou handicapées sans condition d'âge.

PRÉSENCE VERTE

Le CCAS est partenaire de Présence verte. Ce service permet le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées. Les abonnés sont en effet équipés à leur domicile d'un transmetteur et portent un déclencheur d'alarme qui peut être actionné en cas de malaise, de chute, de sinistre... Un opérateur active alors un réseau de solidarité (voisins, parents, amis) ou prévient les services de secours d'urgence. Le CCAS prend à sa charge 10 € de l'abonnement mensuel.



SIVU-SERVICES



La commune d'Igon est également membre du **SIVU d'Aide à la Personne** de la Plaine de Nay (aide à domicile, transport...).

Pour tous renseignements, nous vous invitons à vous adresser au secrétariat de mairie (05 59 61 23 75) ou au secrétariat du SIVU (05 59 13 02 75).

SORTIES DE GROUPE

Le 14 mai dernier, une sortie a été organisée au Château de Valmirande. Nous avons pu admirer ses dépendances, sa chapelle, ses vitraux, ses marbres, le Sacré-Cœur de L. Barrias, les écuries et la sellerie. Nous avons également eu le loisir de nous promener dans son magnifique parc classé « Jardin remarquable ». Après cette formidable visite, nous avons pris la direction du val d'Aran pour un déjeuner entre Bossost et Vielha. Chacun a ensuite regagné son foyer la tête pleine d'images de cette agréable balade.



La sortie suivante, organisée le 9 octobre, a pour thème le « music-hall » avec un déjeuner gastronomique dansant et la grande revue du cabaret de l'Ange bleu près de Bordeaux.

Ces sorties organisées par le CCAS sont ouvertes à toutes les personnes désirant passer une agréable journée.

REPAS DE FIN D'ANNEE

Le traditionnel repas de fin d'année offert à toutes les personnes de plus de 65 ans aura lieu à la Maison Pour Tous le dimanche 15 décembre. Une invitation vous sera adressée par courrier courant novembre.



ÉCOLE PUBLIQUE

Fin juin, la fête de l'école fut un succès ! La matinée et le début d'après-midi ont permis aux enfants (et aux parents) de s'entraîner à la pêche aux canards, à l'écrase patates, etc., grâce aux différents stands organisés par l'Amicale des parents d'élèves. Les papilles furent aussi émoussées par un stand de ventes de gâteaux, tous aussi tentant les uns que les autres.

Ensuite, les élèves nous ont offert un magnifique spectacle qui se déroulait sur un échiquier, suite à l'initiation aux échecs de la classe des CE2/CM1/CM2. Ils ont fait un énorme travail et ont tout imaginé : l'histoire, les décors, la mise en scène. Les spectateurs ont pu ainsi découvrir les aventures du roi qui s'ennuyait sur son échiquier... tout en revisitant toute l'année de travail des trois classes,

Le début des vacances signifiait pour nous le départ de plusieurs de nos élèves : certains ont quitté notre école pour aller découvrir le monde du collège de Nay, d'autres ont, pour des raisons personnelles, changé d'école. Nous leur souhaitons à tous bonne continuation dans la suite de leur scolarité.

Nous ne pouvons clore le chapitre de l'année 2012/2013 sans évoquer Véronique Greuzat et Didier Lambert, enseignants depuis cinq ans dans l'école. Ils nous ont apporté beaucoup, tant au niveau professionnel que personnel. Nous les en remercions. Vous pourrez les croiser maintenant du côté de Bénéjacq ou Nay, où ils sont désormais en poste.

A cette rentrée, 65 élèves ont repris le chemin de l'école publique sous un grand soleil ! Nous avons la répartition suivante : 10 petites sections, 6 moyennes sections, 6 grandes sections, 6 CP, 9 CE1, 6 CE2, 11 CM1 et 11CM2.



Ils seront accompagnés dans leurs apprentissages par Fabienne Drevond, pour les maternelles, Aurélie Latapie pour les CP/CE1/CE2, et par Anne-marie Lasserre, pour les CE2/CM1/CM2. Nous souhaitons d'ailleurs la bienvenue aux deux nouvelles enseignantes.

Cette équipe pédagogique est aidée au quotidien par Véronique Nyamankolo (atsem) et Corinne Salles (garderie et cantine).

En attendant de les découvrir dans ce bulletin municipal, vous pourrez rester informés sur le vécu de ces élèves dans notre école, en consultant notre site internet :

<http://ecolepubliqueigon.wordpress.com/>.

Il vous est possible de vous inscrire à ce site, afin de recevoir un mail à chaque nouvel article publié. Pour cela, suivez la marche à suivre intitulé « rester informé ». N'hésitez pas à laisser un commentaire aux articles publiés, les élèves aiment voir que leur travail trouve un écho favorable en dehors de l'école.

Beaucoup de projets vont être menés, grâce à la participation des familles, à l'aide humaine et matérielle apportée par l'Amicale des Parents d'Elèves et la municipalité. L'équipe enseignante tient à tous les remercier par avance, ainsi que les employés municipaux, pour leur aide précieuse tout au long de l'année.

Toute l'équipe de l'école publique vous invite à noter dès à présent dans vos agendas les dates à retenir : le jeudi 19 décembre soirée de Noël (chants des enfants et marché de Noël) et le dernier week-end de juin leur spectacle de fin d'année.

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à contacter Mme Drevond, la directrice de l'école, par téléphone (05.59.61.00.45), par mail (ce.0640532f@ac-bordeaux.fr) ou directement la mairie (05.59.61.23.75).

Afin de préparer les effectifs de l'année prochaine, il est demandé aux parents souhaitant inscrire leur

enfant pour la rentrée de septembre prochain, de bien vouloir se manifester rapidement. Conformément à une circulaire de l'Inspection Académique, votre enfant devra avoir 3 ans révolus au 31/12/2013. Nous rappelons que nous accueillons les enfants habitant la commune d'Igon, n'ayant plus de problème de propreté (au moins en journée). L'inscription définitive de votre enfant ne sera effective que quand vous vous serez rendu(s) à la mairie avec votre livret de famille. Vous pouvez compléter celle-ci par une visite de l'école et une rencontre avec le (la) futur(e) enseignant(e) de votre enfant. Pour cela, merci de prendre rendez-vous au préalable.



AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE D'IGON



L'amicale des parents d'élèves est une association de type loi 1901, non lucrative qui a pour but de soutenir le corps enseignant dans la préparation, l'organisation et le financement des différentes activités proposées à nos enfants. Elle assure, aussi, un soutien financier dans l'achat de matériels pédagogiques.

Afin d'assurer l'ensemble de ses missions, elle organise différentes manifestations tout au long de l'année scolaire. A noter :

- La rencontre des parents le vendredi 18 octobre 2013
- Le marché de Noël le jeudi 19 décembre 2013
- Le vide-grenier le dimanche 9 mars 2014
- La fête de l'école le we des 27-28-29 Juin 2014



Ci-dessus la magnifique affiche du stand de l'APE réalisée par les enfants de l'école pour le vide grenier de mars dernier.



HIRONDELLE IGONAISE : LE BASKET IGONAIIS DANS LA CONTINUITE



C'est reparti pour une nouvelle saison de basket à Igon. Pour la 4^{ème} saison consécutive, l'Hirondelle s'associe avec le club d'Angaïs pour porter de nouveau au sommet les couleurs bleues et vertes de l'entité Est Béarn Basket. Une collaboration qui porte ses fruits puisqu'Est Béarn vient de réaliser sa plus belle saison depuis sa création. Après 3 ans d'efforts, l'équipe première est parvenue à concrétiser l'objectif affiché du club en début de saison passée ; **la montée au plus haut niveau départemental !** Une superbe saison où Est Béarn s'est imposé à 14 reprises contre seulement 4 revers, le fruit d'entraînements sérieux et d'une détermination sans faille d'une douzaine de joueurs solidaires qui ont cru en eux. Sans oublier les quelques bénévoles du club qui ont œuvré pendant les matchs et lors des manifestations organisées par le basket igonais (belotes, repas des fêtes).

Un défi sportif inédit

En cette saison 2013/2014, Est Béarn rentre dans la cour des grands. L'EBB devra élever de manière significative son niveau de jeu pour se maintenir dans un championnat Excellence qui s'annonce être le plus relevé de ces 15 dernières années. **Un défi sportif autant effrayant qu'enthousiasmant** pour une équipe première qui n'a pas beaucoup évolué durant la trêve estivale (2 arrivées pour 2 départs). En effet, quelques grosses cylindrées seront inscrites au menu des Séniors Garçons 1 puisque pas moins de 4 équipes débarquent du niveau régional (Mazères, Bayonne, Lahourcade et Luy de Béarn). Sans oublier les deux derbys contre l'équipe voisine de Mirepeix. Il y aura donc assurément de très belles rencontres à venir Salle Louis Duger cette saison. Aussi, nous

convions tous les amateurs de sport à venir passer un bon moment à la Salle des Sports pour encourager notre équipe qui en aura bien besoin pour faire à nouveau des étincelles.

L'école de basket reconduite

Nous insistons, dans le bulletin de 2012, sur l'importance de la présence d'une école de basket au club. L'an passé, environ une dizaine de jeunes a pu s'initier au maniement de la balle orange de manière ludique et dans la bonne humeur. Cette expérience est reconduite cette saison dans les mêmes conditions. Tous les enfants âgés de 5 à 8 ans seront donc les bienvenus **tous les Samedis matins de 11h à 12h Salle Louis Duger**. Les enfants seront encadrés par les Séniors Garçons (toujours 2 par séance), afin de pratiquer cette activité dans les meilleures conditions. Nous espérons que cet éveil hebdomadaire à notre sport favori saura plaire, cette année encore, aux jeunes qui viendront fouler le parquet igonais.



HIRONDELLE IGONAISE (SUITE)

A SAVOIR :

- Voici le calendrier de l'équipe première cette saison. Les matchs se tiendront soit à Igon soit à Angaïs suivant les week-end :

12, 13 Octobre	EBB-Aviron Bayonnais
02, 03 Novembre	EBB-Hendaye
16, 17 Novembre	EBB-Lons
07, 08 Décembre	EBB-Nord Béarn
04, 05 Janvier	EBB-Idron
11, 12 Janvier	EBB-Mirepeix
18, 19 Janvier	EBB-Orthez
08, 09 Février	EBB-Mazères
15, 16 Mars	EBB-Lahourcade
22, 23 Mars	EBB-Luy de Béarn
12, 13 Avril	EBB-Oloron

- Si vous êtes intéressé pour inscrire votre enfant à l'école de basket, vous pouvez contacter le président de l'association **Florian Gimenez** au **06.88.47.68.40**
- Une équipe Séniors Garçons 2 a été créée et pour laquelle il manque des joueurs. Toute personne intéressée pour prendre une licence et jouer sans contrainte est la bienvenue. Les entrainements ont lieu tous les mardis à 20h à la Salle Louis Duger
- Toute l'actualité du club sur la page Facebook Est Béarn Basket !



ensemble scolaire



Le Beau Rameau

LYCEE PROFESSIONNEL LE BEAU RAMEAU

Professionnels et partenaires au service des jeunes



Une nouvelle fois des professionnels du commerce et de l'esthétique ont apporté leur expérience en matière de recherche d'un emploi. Cette année, des partenaires (sociétés de restauration et prestataire informatique) du LP Le Beau Rameau s'y sont associés.

Depuis 25 ans, les jeunes sont préparés et entraînés à la rédaction de lettre de candidature et de CV par la mission locale de BENEJACQ sous la responsabilité de M. Renault en charge des 16- 25 ans du secteur de Nay. Les professionnels interviennent tout particulièrement dans l'exercice de l'entretien d'embauche qui est suivi dans tous les cas d'une analyse... Ces jeunes ont apprécié leurs conseils et ont fortement incité les futurs élèves de terminale à prendre très au sérieux cette opportunité donnée.

A l'issue de cette journée, et encore une fois, deux jeunes ont décroché soit un nouvel entretien pour une future embauche, soit un contrat de formation en alternance.

Première bac pro esthétique / Concours professionnel de manucurie

Depuis deux ans, la marque Mavala organise auprès des élèves de première Bac pro Esthétique un



concours portant sur les compétences et le savoir-faire relatifs aux techniques de manucurie.

Il se décompose, dans un premier temps dans des épreuves théoriques d'admissibilité, puis ensuite les épreuves pratiques qui se déroulent sous la responsabilité d'une représentante de la marque.

La marque a remis le diplôme à chacune d'entre elles mais aussi des cadeaux en fonction de leur rang. 1^{ère}: Claire Trioullier ; 2^e Déborah Cavaco ; 3^e Julie Bergé ; 4^e Nina Loupy ; 5^e Mathilde Mosca ; 6^e Margot Aubert.

Ouverture à l'International



TOEIC : Dans le cadre d'une plus grande ouverture à l'international et à l'initiative du chef d'établissement de l'ensemble scolaire le Beau- Rameau, des élèves du lycée général et de bac professionnel commerce et esthétique ont passé l'examen du TOEIC Bridge.

Sous la houlette de leurs professeurs de langue, ils se sont soumis avec entrain à cette épreuve. Ce test d'une durée de 1h30 certifie les compétences de compréhension orale et écrite en anglais général. La certification délivrée est au niveau international la reconnaissance d'un bon niveau de compréhension orale et écrite. Il est aussi la référence en matière d'évaluation en langue anglaise utilisée dans un contexte professionnel.

STAGES A L'ETRANGER : pour la 2^e année, des élèves de première bac pro commerce sont parties en stage aux Etats Unis et en Espagne. Le barrage de la langue surmonté, elles en retirent un très grand profit dans la pratique de la langue, mais aussi dans les techniques professionnelles liées à la vente.

Etude Cap Santé pays de Nay

En octobre 2012, l'association Cap Santé Pays de Nay a contacté, par l'intermédiaire de deux de ses



membres, Mme Carta et Mme Letourneau, le lycée professionnel. La classe de première bac pro commerce a été désignée pour réaliser une enquête. L'association souhaitait connaître les besoins des habitants de la plaine de Nay en matière de prévention santé. Cette enquête a mis en évidence la nécessité de créer une structure d'accueil afin de palier à une désertification médicale prochaine sur la plaine de Nay.

Cette étude a été une grande opportunité pour apprendre et mettre en œuvre les techniques d'enquête.

Les élèves de CAP VENTE sur les étals du marché de Nay



Une première cette année en classe de CAP vente, l'objectif était l'immersion sur un marché pour découvrir l'installation de l'étal, les méthodes de vente adaptées et la relation avec la clientèle.

L'affluence de la clientèle sur le marché leur a permis de découvrir les qualités indispensables : organisation, rapidité et une bonne résistance physique.

De l'avis de tous, il n'y a pas de place pour la monotonie et l'ennui sur un marché. Ils ont aussi été très sensibles à l'accueil des commerçants qui ont fait preuve d'une grande disponibilité et qui ont répondu à leurs questions leur permettant ainsi d'assouvir leur curiosité intellectuelle.

Cette expérience sera reconduite durant cette année scolaire et sera étendue aux étals de la place. Tous n'ont pu être satisfaits en raison d'un temps pluvieux.

M Agoutborde, professeur de vente et l'équipe pédagogique du LP LE BEAU RAMEAU remercient chaleureusement tous les commerçants qui se sont prêtés à cette action.

La classe de seconde bac pro esthétique a animé la kermesse de l'École Ste Jeanne Elisabeth de Pau

Ce samedi 15 juin, l'école maternelle et primaire Sainte Jeanne Elisabeth à Pau a fait sa kermesse annuelle. L'occasion pour nos élèves de Bac Pro Esthétique-Cosmétique de mettre en avant leur savoir-faire sur un stand de maquillage dont les bénéfices ont été reversés à l'APEL de l'école qui les avait invitées.

Encadrées de leurs professeurs d'Esthétique et de Mathématiques, nos 6 élèves de 2nde Bac Pro ont animé le stand pendant près de 5 heures et répondu

avec le sourire aux attentes de tous les enfants. Une nouvelle occasion pour elles d'acquérir l'expérience nécessaire auprès des plus petits alors qu'elles sont au milieu de leur dernière période annuelle de stage en milieu professionnel dans différents instituts et parfumeries de la région.

Dans la classe de 2° Bac Pro Commerce : Pour apprendre à vivre en communauté, au groupe scolaire le Beau Rameau : RENCONTRE AVEC LES DIRECTEURS

Dans le cadre de l'Education civique traitant le sujet : L'élève au centre du système éducatif, les lycéens ont étudié les Instances de la Vie lycéenne et le Règlement Intérieur. Ces études ont généré des questions sur la vie du lycée et des réponses ont été apportées par M. Clercq, Directeur de l'ensemble scolaire et Mme Bourau, directrice adjointe du LP, le jeudi 14 février.

« Nous avons parlé des instances propres à l'établissement. Nous avons appris qu'elles n'étaient pas les mêmes dans le privé et dans le public. »

Le règlement intérieur est rédigé par les professeurs et s'adapte aux générations, au fil des années. « Nous allons le reconsidérer sûrement très bientôt », a ajouté M. Clercq après avoir écouté les doléances des élèves. Pourquoi ne pas étendre, par exemple, les campagnes électorales des délégués au niveau du LP si les élèves le désirent ?

Cet échange prévu pour une heure a été suffisamment riche pour intéresser les élèves plus longtemps. Etaient également invités à partager ce moment, les élèves de CAP 1 vente qui, à leur tour, auront à traiter ce sujet.

Les élèves de 2° remercient sincèrement M. Clercq et Mme Bourau d'avoir pris de leur temps. Les explications étaient instructives, claires et complètes.

Pastorale



Dans le cadre de la pastorale, des temps forts sont proposés aux élèves lors des célébrations de Noël et de Pâques et aussi au travers d'actions caritatives. En collaboration avec l'Ordre de Malte, les élèves ont participé à l'opération « petits déjeuners en Carême. Leur générosité n'a pas fait défaut.

A ne pas manquer sur le site du Beau rameau

Depuis l'année scolaire précédente, un rendez-vous régulier nous est donné sur le site par deux professeurs qui réalisent des interviews d'élèves et en font un portrait « l'élève de la semaine ».



ASSOCIATION FESTIVE IGONAISE



L'Association Festive Igonaise vous a proposé ses 2 principales animations annuelles, en juin et en juillet.

Le repas du Feu de la Saint Jean exceptionnellement déplacé à la date de la Saint Justin n'a pas été une grande réussite d'un point de vue participation environ 80 personnes, mais la qualité du repas, et l'ambiance était au rendez-vous, le tout clôturé par un beau Feu d'artifice.

Nos fêtes annuelles de la Chênaie se sont déroulées dans un esprit convivial avec l'animation sur les 2 soirs du Podium Machine System. Le temps a pour une fois été de la partie : le concours de pétanque du samedi ainsi que les courses cyclistes du dimanche ont pu être organisés dans les meilleures conditions.

La tenue de l'estanguet a été assurée par l'Hirondelle Igonaise que nous remercions pour sa participation.

Nous avons terminé ce week-end festif par le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité ; de notre avis le plus beau de la région.

L'équipe du Comité des fêtes remercie tous les Igonaises et Igonais de leur participation active aux animations proposées ainsi que les personnes qui nous ont aidés pour l'organisation de ces Fêtes.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes motivées pour apporter de la fraîcheur dans l'effectif du comité des fêtes ; n'hésitez pas à prendre contact.

Festivement
L'A.F.I.



LA CONGRÉGATION DES FILLES DE LA CROIX A FÊTÉ LES 240 ANS DE LEUR FONDATRICE JEANNE-ELISABETH

Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages est née le 5 juillet 1773, au Blanc (Indre). Dans son milieu familial, elle développe une relation intime à la religion et un amour profond des autres. Pendant la révolution, son désir de participer à la messe et de communier lui fait prendre de nuit le chemin périlleux vers la grange des Marsyllis. C'est en ce lieu que se situe la rencontre avec le Père André Fournet.

Un prêtre, pasteur et fondateur...

André Hubert Fournet est né le 6 décembre 1752, à St Pierre de Maillé (Vienne) et ordonné prêtre en 1776. Vigoureusement converti par l'intempestive réplique d'un mendiant, il s'ouvre totalement à Dieu et aux pauvres. Exilé cinq ans en Espagne pendant la Révolution, contraint à son retour de célébrer l'Eucharistie clandestinement, c'est dans la grange des Marsyllis qu'il rencontre Elisabeth Bichier des Ages.

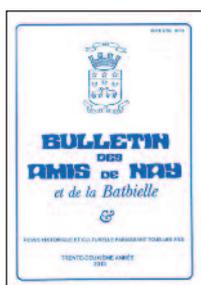
De cette rencontre, naît la Congrégation des Filles de la Croix.

Elisabeth et ses quatre premières compagnes prononcent leurs premiers vœux en 1806, devant le Père André Fournet. La Congrégation s'étend rapidement en Poitou, Région parisienne, Sud-Ouest. C'est en 1820 que les sœurs s'établissent à la Puye, dans l'ancien monastère Fontevriste qui devient la Maison-Mère.

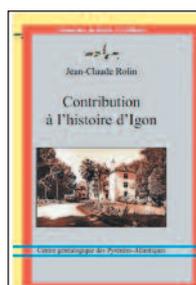
En 1826 la congrégation s'installe à Igon. Aujourd'hui la maison de fondation peut se visiter sur rendez-vous auprès de la supérieure de la communauté.

Philippe Duboé,
Directeur de la Maison Jeanne-Elisabeth.

POUR ALLER PLUS LOIN DANS L'HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE



Le bulletin 2013 des Amis de Nay et de la Batbielle raconte entre autre les chapelets d'Igon et la fondation du couvent d'Igon.
 Prix de vente : 7 €
 Disponible en mairie d'IGON,
 dans les maisons de la presse de Nay et Coarraze,
 à la librairie Peyrucq de Nay
 et à la Maison Carrée.



La « **Contribution à l'histoire d'Igon** » de J-C ROLIN raconte la vie de notre village de ses origines à nos jours.
 Prix de vente : 25 €
 Disponible en mairie d'IGON,
 ou à Librairie Marrimpouey de PAU.

LE TRAIT D'UNION

Le Trait d'Union est l'association de 3^{ème} âge, jeune ou moins jeune. Il permet de se rencontrer, de discuter, de réaliser une activité, un voyage.

Comme vous le savez, la Présidente, Madame Henriette ASNIER, nous a quittés. Elle a donné de son temps, de sa volonté pour le maintenir en fonction comme ses prédécesseurs.

Aujourd'hui, le club recherche une personne qui désire s'investir, donner de son temps et reprendre le flambeau du Club car le Trait d'Union fait partie de l'histoire de notre village.

Nous sommes sûrs qu'au sein de notre village, se trouvent des personnes désireuses de s'investir.

Vous pouvez contacter Monsieur Jean-Louis ASNIER au **05.59.61.38.09**.

Merci

Le Club

HOMMAGE

Henriette ASNIER nous a quittés le 9 juillet dernier à l'âge de 79 ans. Productrice de cultures maraichères à Igon près de la maison familiale, elle approvisionnait le marché de Lourdes toutes les semaines.

Présidente de l'association « le Trait d'Union », elle a permis à de nombreuses personnes de passer de bons moments ensemble. Jamais elle n'oubliait de fêter un anniversaire. Toujours prête à aider et à assurer le transport des plus âgés, afin qu'ils puissent participer aux différentes activités proposées.

Merci Henriette pour votre dévouement et votre participation à la vie du village.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.

CHANGEMENTS À « LA MARCHÉ »



Le petit groupe de marcheurs s'est étoffé et a bravé le printemps pluvieux sur les chemins vicinaux et forestiers de la région.

Nous vous invitons à nous rejoindre le lundi et/ou le jeudi (ad libitum !) à 14 heures, Place de la Chênaie pour des sorties adaptées.

En fonction des demandes, des horaires matinaux pourront être programmés, notamment le samedi matin.

Alors, venez partager avec nous convivialité et plaisir d'un effort sain et modéré. A bientôt.

ETAT CIVIL

Conformément à la législation en vigueur et afin de garantir le respect de la vie privée, les listes nominatives des naissances, mariages et décès intervenus sur la commune d'IGON ne seront plus publiées dans le bulletin municipal. Juridiquement, il n'est possible que de communiquer le nombre d'actes d'état civil dressés. Ainsi, depuis le début de l'année 2013, nous comptons sur la commune, 3 naissances, 3 mariages, 12 décès (incluant les décès de la maison de retraite).

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h30-12h / 16h30-17h30

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h / 17h-18h30

Vendredi : 8h30-12h / 17h-18h30

Mairie : Place Saint Vincent - 64800 IGON

Tél. : 05 59 61 23 75 - Fax : 05 59 61 09 22

mairie.igon@wanadoo.fr

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE D'ASSON

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Du lundi au vendredi de 15h à 19h

Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

NUMEROS D'URGENCE

Médecin de garde	15
Cabinet médical Igon	05 59 16 06 95
Gendarmerie de Nay	05 59 13 22 40
Pompiers de Coarraze	18
Centre anti-poison de Bordeaux	05 56 96 40 80
Hôpital de Pau (30 minutes)	05 59 92 48 48
Hôpital de Lourdes (25 minutes)	05 62 42 42 42

ASSOCIATIONS IGONAISES

Amicale des Anciens Combattants d'Igon

François CONDOU-DARRACQ
29, rue du Baron Segulier - PAU
05 59 84 48 21

Anciens Combattants UNC

Jean-Simon DUBOURG
1, rue Henry IV - IGON
05 59 61 02 82

APE Ecole Publique

Emilie CARDINAL
13, rue de l'Estibette
06 01 85 05 42.
apedeigon@yahoo.fr

APEL Institution Saint Elisabeth

Virginie BONNECAZE
Lotissement du Gès
IGON

Association Festive Igonaise

Guillaume ALIAS
Rue de l'Isarce - IGON
05 59 92 98 38

Hirondelle Igonaise

Florian GIMENEZ
4, rue Montbulat - IGON
05 59 13 97 86
gimenez.florian@neuf.fr

La Diane d'Igon

Eric SEGOT
Rue de l'Isarce - IGON
05 59 92 94 47

Trait d'Union

Présidence à pourvoir

Faire son fauteuil

Christine LABAT
06 10 27 85 37
Clabat64@yahoo.fr
<http://www.paumetiersdart64.com>

Ecole Ste Elisabeth :

C'est sous un beau soleil que les élèves de l'école Ste Elisabeth ont repris le chemin de l'école. Joie de retrouver les copains pour les plus grands, légère appréhension chez les plus jeunes qui découvraient leur nouveau milieu de vie.



Cette nouvelle année scolaire est marquée par l'arrivée de nouveaux visages : Anne Debat est la nouvelle enseignante bilingue occitan. La section bilingue accueille désormais 26 élèves de la petite section de maternelle au CM2. Claire Chaillou s'occupe des maternelles jusqu'en moyenne section, Muriel Meichel des grandes sections et des CP. Mme Christelle Normand est toujours en charge de la classe des CE1 et CE2 et Mme Nathalie Massot, directrice de l'école, de la classe des CM1/CM2.

L'année 2012-2013 s'est terminée par une classe découverte de trois jours au Puy du Fou pour les élèves du CP au CM2. Ils ont eu la chance de voir les différents spectacles présentés : Les chevaliers de la table ronde, Le bal des oiseaux fantômes, Le signe du triomphe (dans les arènes !), Les mousquetaires de Richelieu, Les Vikings... Pour finir, ils ont assisté au magnifique spectacle de nuit, la Cinéscénie. Petits et grands sont revenus enchantés.





Quant aux petits, ils sont allés passer une journée au parc African Safari près de Toulouse afin de découvrir les animaux du continent africain.



La kermesse, qui a eu lieu en juin, était placée sous le signe de la danse. En effet, les enfants avaient suivi pendant plusieurs semaines des cours de Zoumba ! L'année s'est donc achevée dans la joie et la bonne humeur...

